



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 06

Réunion plénière du : 05 février 2022

A : 9h30

Lieu : DFSM à YVETOT

Président : M. Stéphane CERDAN

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Eric AUGER, Patrick DUBOC, Joaquim EVARISTO, Christophe GUERPIN, Guillaume JEANNE - DIT - FOUQUE, Lilian LEROUX, Antoine LOUET, Hichem MASSAOUDI-BRIERE, Eric PAIN, Cyril PAVIE,

Membres excusés : MM. Alexis AUGER, Julien LEBARC, Pierre LUCAS, Frédéric ORTIZ

Invités présents : M. Fredy FAUTREL, Responsable du Pôle arbitrage de la LFN, Romain FERET Président du Comité de Direction du DFSM, Benoît LOUVET Président de la CRA, Pierre TAVELET Conseiller technique régional en arbitrage.

§§§§

Le Président déclare la séance d'aujourd'hui ouverte. Il salue les membres de sa commission et remercie nos trois collègues qui ont répondu à notre invitation et qui vont participer à notre réunion de ce jour.

Il passe la parole à M. Romain FERET, Président du Comité de direction du DFSM, qui fait part de sa satisfaction concernant le travail qui est effectué au sein de notre commission. Il est vrai que la fusion des trois districts a été une situation compliquée à gérer. La restructuration est à ce jour terminée, seule la situation administrative reste à finaliser. Il apprécie que tout soit mis en œuvre pour ne pas isoler les arbitres qui font partie du jeu bien entendu et reconnaît leur implication dans leur fonction. Il conclut en rappelant que le comité de direction n'intervient pas dans les commissions.

M. Benoît LOUVET, Président de la CRA, a apprécié l'invitation à participer à cette réunion. Il évoque les points financiers, précise qu'il n'y pas de problèmes dans le fonctionnement départemental de la seine maritime et qu'il y a de réelles avancées. Il apprécie le travail effectué par notre commission.

C'est ensuite M. Fredy FAUTREL, Responsable du Pôle arbitrage de la LFN qui prend la parole. Il tient à rappeler tout d'abord que l'arbitrage est au service des clubs. Un plan d'actions a été présenté au comité directeur avec éventuellement des possibilités de recrutements.



Il faut noter que l'on perd des arbitres tous les ans dans toutes les catégories. Il faut donc mettre des outils à disposition et prévoir des budgets pour avancer.

En régionale 3, on manque d'arbitres, ceux-ci préférant rester en district. Ce problème doit être solutionné au plus vite afin de récupérer les arbitres de ligue.

Un plan de travail a été mis en place pour apporter des améliorations. Il ne faut pas oublier que les désagréments occasionnés par la Covid nous ont amenés à travailler différemment.

M. Pierre TAVELET, Conseiller technique régional en arbitrage, apprécie le travail effectué par le président et les membres de notre commission qui sont au service de l'arbitrage et qui par divers échanges constructifs mènent à bien la charge qui leur est confiée.

Le président de la CDA propose de passer aux points figurant sur l'ordre du jour après l'évocation des civilités.

*** Civilités**

Condoléances

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- * M. Jacques DEVILLERS ex président du District de Football des Vallées
- * M. René RICHARD ancien président du C.O. Cléon Football
- * M. Thomas DAUSSY entraîneur des seniors B du Havre FC 2012
- * M. Jean-Marie DUCHEMIN, Dirigeant entraîneur des gardiens à l'AS Fauville en caux
- * M. Jean-Luc TROADEC, arbitre, pour le décès de sa maman
- * M. Eddy DENOYERS, arbitre, pour le décès d'un de ses proches.

Une minute de silence est observée en leurs mémoires.

Félicitations

Elles sont adressées à notre collègue M. Cyril GRINGORE qui a été sélectionné par la FIFA pour officier lors de la coupe du monde des clubs FIFA 2021 qui a débuté le 3 courant et qui se poursuivra jusqu'au 12 février 2022 aux Emirats Arabes Unis.

§§§§

*** Adoption du procès-verbal N° 5 de la réunion plénière du 17 novembre 2021 publié le 03 décembre de la même année**

Aucune remarque n'étant faite sur ce procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.



*** Courriers reçus**

Bonne note a été prise des deux demandes suivantes :

- Un de nos arbitres de district depuis 12 ans souhaite officier le dimanche matin dès ce début d'année, pour raison personnelle, et jusqu'à la fin de cette saison.
- Un collègue nous a informés qu'il souhaitait mettre un terme à sa fonction d'arbitre.

Beaucoup de demandes pour n'arbitrer que le dimanche nous parviennent. Il faut fidéliser nos arbitres et leur donner envie de rester parmi nous.

*** Effectifs**

Un document à ce sujet, très détaillé, nous est présenté. Nous disposons à ce jour de 318 licenciés arbitres DFSM, toutes catégories confondues (licence validée) contre 358 recensés au 1er août dernier.

*** Point sur les observations**

Au 1er février 2022, 69 observations ont été réalisées et nos observateurs sont peu nombreux seulement 30 dont 18 sont encore arbitres ou observateurs en ligue

*** Point sur le parrainage**

Il est précisé que 99 parrainages restent à réaliser. Or, 37 ont été faits depuis le début de la saison. Nous n'avons que 21 parrains disponibles, ce qui est peu pour mener à bien cette démarche. Il faut remotiver les parrains pour leur donner envie de revenir et réfléchir à ce qui pourrait être envisager de faire pour cela. Il serait souhaitable que nos arbitres en activités s'impliquent davantage. Des solutions sont proposées, elles devront être approfondies pour une meilleure gestion. Cela vient également d'un problème de fidélisation. Actuellement, on ne fait que des constats mais il faut trouver des solutions au plus vite. Il faudrait avoir des moyens humains et financiers pour apporter des améliorations.

Le Président nous invite à réfléchir à une nouvelle façon de parrainer nos jeunes arbitres et propose d'en reparler lors de notre prochaine réunion de CDA. Il ne faut pas perdre de vue que notre objectif est de mettre nos arbitres le plus rapidement sur le terrain.

D'anciens arbitres pourraient être sollicités et contactés pour le parrainage.

Après discussion, une solution semble être trouvée. Elle va être finalisée et présentée au Comité directeur.

*** Point sur la formation**

L'examen théorique et le test physique des promotionnels D1/D2 ont eu lieu le 22 janvier dernier. La préparation s'est bien déroulée entre novembre 2021 et janvier 2022 malgré des conditions particulières, en visioconférences.

Une FIA organisée par la Ligue a eu lieu les 4 et 5 décembre 2021. Deux autres étaient programmées les 8 et 9 janvier derniers à Saint-Aubin-lès-Ebeuf et à Luneray, mais ont dû être reportées la veille à



cause du COVID. Cependant, elles viennent d'être reprogrammées les 19 et 20 février prochains. La Ligue en organise une les 26 et 27 février 2022 à Gonfreville-l'Orcher et notre commission en réalisera une autre les 12 et 13 mars 2022 au Tréport.

Il faut remercier les présidents de clubs qui ont la gentillesse de nous accueillir dans leurs locaux.

Notre problème vient aussi du nombre restreint de formateurs à notre disposition. Pour progresser dans la formation continue, il nous faut des formateurs et des parrains en nombre suffisant.

*** Statut de l'arbitrage : modifications**

Un exemplaire de ce nouveau document avec les modifications qui ont été apportées nous a été transmis récemment. Un bref résumé est fait.

*** Point sur la section « Lois du jeu »**

Depuis le début de la saison, plusieurs matchs ont été interrompus avant la fin du temps réglementaire principalement à cause d'équipes rendues incomplètes après blessures de joueurs. Quelques matchs ont été arrêtés car la sécurité des arbitres ou des joueurs n'était plus assurée.

*** Point sur la section « Discipline »**

26 dossiers ont été traités à ce jour. Des rappels à l'ordre ont été faits et des sanctions ont été prises. Reste encore un dossier « épineux » à traiter.

*** Dossiers médicaux**

Il est envisagé de les envoyer début mars 2022.

*** Récompenses**

Afin de valoriser nos arbitres, Il convient de faire le point sur les collègues qui pourraient bénéficier de récompenses et réfléchir au type de récompenses à remettre. Le président propose que l'on réfléchisse et que l'on en reparle lors de notre prochaine réunion CDA.

***Question diverse**

Le DFSM est réparti en neuf secteurs avec un référent qui a, à sa charge, la gestion d'un certain nombre de clubs. Il avait été demandé, lors d'une précédente réunion de CDA, que dans chacun de ces secteurs, un membre de notre commission soit intégré afin d'être au plus près des clubs. Cela ne pourrait qu'enrichir l'arbitrage en fidélisant les jeunes arbitres et en créant des liens avec les clubs

Pour rappel, l'objectif premier était d'augmenter nos effectifs d'ici 2024.

Trois axes de travail avaient été arrêtés :



* se rapprocher au maximum des clubs , échanges et discussions ayant pour but principal de fidéliser les arbitres

* identifier les besoins des clubs

* expliquer en quoi consiste le parrainage et quel est son but. La formation dans les secteurs avec une sectorisation de la FIA ne serait que bénéfique.

Une réunion de secteurs a donc eu lieu récemment, le but étant de travailler pour avoir un même discours sur une même trame de document. Il a été convenu d'aller dans les clubs en programmant des réunions dès mars/avril prochains. Les référents arbitres seront conviés à ces réunions ainsi que des dirigeants. Divers points seront évoqués comme présentation de la hiérarchie, présentation du statut de l'arbitrage, recrutements, fidélisation et accueil des arbitres etc.....

* **Tour de table**

Il est souligné que l'on manque de moyens et qu'il serait souhaitable d'avoir une réaction des instances dirigeantes. Des moyens humains nous sont aussi nécessaires pour mener à bien notre mission.

Il faut favoriser et protéger nos arbitres, cela est primordial.

Il convient de remercier aujourd'hui les parrains qui sont encore là et ceux qui nous ont quittés.

Un arbitre ayant eu des problèmes doit passer en discipline prochainement. L'UNAF le fera accompagner par un avocat.

Certains de nos collègues vont avoir le plaisir de suivre la rencontre de ligue 1 Lille/Paris St-Germain au stade Pierre Mauroy.

Il faut trouver une solution quant aux désignations de nos arbitres.

Le Président informe que nos arbitres vont être destinataires d'un questionnaire prochainement. Il souligne le travail qui est effectué au sein de sa commission, dans la confiance et dans le respect de tous.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance à 12 H 30.

La secrétaire de séance

Le président de la CDA du DFSM

Michèle LE BASTARD

Stéphane CERDAN